



Pour une armée de milice forte

Document de fond résumé de l'UDC

5 octobre 2010

1. Situation initiale

L'UDC rejette les rapports du Conseil fédéral sur la politique de sécurité et sur l'armée dans leur forme actuelle.

L'UDC s'engage en faveur d'une **défense nationale crédible** et d'une **armée performante** qui garantit **la souveraineté et la neutralité de la Suisse**.

Les erreurs de politique de sécurité commises ces vingt dernières années ont plongé le DDPS dans une crise profonde. La première chose à faire aujourd'hui est de **résoudre les déficiences et les problèmes aigus** résultant des réformes ratées. Nul besoin à cet effet d'un nouveau "développement de l'armée" qui n'est en réalité qu'une fuite devant les problèmes, comme ce fut le cas pour Armée XXI et l'étape de développement 2008/2011. **Ce qu'il faut, c'est un programme d'assainissement et une concentration des moyens disponibles sur les tâches-clés de l'armée.** Le conseiller fédéral Ueli Maurer s'est attelé à ce travail. Cependant, le chemin vers **une armée de milice saine et performante** est long et prendra des années. Le rapport sur l'armée présenté par le Conseil fédéral ne donne pas de réponses satisfaisantes à la question des tâches et des défis qui attendent l'armée à l'avenir. Voici donc un résumé des **principales exigences et propositions de l'UDC concernant la défense nationale et l'armée.**

1. Les exigences de l'UDC

Pour l'UDC, la défense nationale et l'armée doivent se référer aux critères suivants:

Principes / Mission

- L'UDC s'engage pour **l'indépendance et la neutralité armée** de la Suisse.
- Seule une **armée nationale crédible** garantit l'existence d'un **Etat indépendant, neutre et souverain**.
- Le **principe de la milice** et l'**obligation générale de servir** doivent dans tous les cas être maintenus. Eux seuls garantissent un

large ancrage de l'armée dans la population et permettent à l'armée d'assumer pleinement sa mission. Les concepts inaptes d'une gauche hostile à l'armée ainsi que des partis du centre doivent être rejetés catégoriquement.

- L'art. 58 cst. (**principe de la milice et prévention de la guerre comme mission-clé de l'armée**) doit être strictement respecté. Or, ces principes sont ignorés par le rapport sur l'armée.
- La **défense nationale** est la principale mission de l'armée.
- L'armée doit à nouveau se préparer au "**worst case**" (le pire des cas), donc à la défense du pays contre une agression. Ainsi, elle pourra aussi assumer toutes ses autres tâches en rapport avec le soutien aux autorités civiles et face à des situations extraordinaires.
- La taille et la structure de l'armée ne doivent pas être fixées en fonction d'un chiffre abstrait, mais sur la base d'une mission clairement définie. A cet effet, il faut tenir compte du fait que seul un tiers de l'effectif global de l'armée peut encore être attribué aux troupes combattantes. **Partant de la mission de l'armée, il s'agit de définir les ressources en personnel et en matériel** dont l'armée a besoin pour remplir cette mission.
- A côté de la mission concrète, il faut formuler une **doctrine** pour l'armée.
- Il faut renoncer à adapter l'armée à la **coopération internationale** (OTAN et notamment UE) comme cela s'est fait pendant les quinze ans écoulés. Les engagements internationaux de l'armée doivent donc être réduits en conséquence.

Moyens / Effectif / Correction des déficiences

- L'armée doit être mobilisable **à courte terme** et demeurer **prête à intervenir 24 heures sur 24 durant une période à définir**. Elle a donc besoin d'un effectif suffisant qui ne doit en aucun cas tomber en dessous de 120 000 membres actifs de l'armée. L'effectif visé de 80 000 membres dans le rapport du Conseil fédéral sur l'armée est clairement insuffisant.

-
- Il faut commencer par appliquer le **programme d'assainissement** prévu pour corriger les déficiences du DDPS et de l'armée selon une liste de priorités clairement définies. Les premiers niveaux d'intervention doivent être la **logistique** et **l'équipement des troupes en service**.
 - Pour des raisons de politique financière, l'armée devra sans doute se contenter à l'avenir également de **moyens financiers réduits**. Afin d'accroître la marge de manœuvre nécessaire à l'accomplissement de la mission de défense, il faut examiner l'opportunité des **économies et optimisations suivantes**:
 - o renoncer aux engagements à l'étranger: au moins 200 millions de francs par an
 - o facturer systématiquement le coût complet des prestations réalisées pour d'autres départements: au moins 180 millions de francs par an
 - o concept pour la vente d'immeubles:
 - les immeubles superflus doivent être vendus, aussi pour économiser des frais d'entretien
 - le produit de ces ventes et économies doit être utilisé pour l'armée: au moins 150 millions de francs
 - o mettre hors service les systèmes qui ne servent pas à la mission principale ou qui sont déjà surannés (par ex., des systèmes servant à la coopération internationale comme le FUS troupe, etc.): au moins 150 millions de francs par an
 - o baisse des frais de règlement des problèmes dans les années à venir: au moins 50 millions de francs par an
 - o réduire l'administration du DDPS de 10% supplémentaires: au moins 150 millions de francs par an
 - o augmenter l'efficacité grâce à un rapport quantitatif plus favorable entre troupes de combat et troupes d'appui: neutre du point de vue des coûts
 - L'effectif des membres actifs de l'armée **ne doit pas tomber en dessous de 120 000 personnes** dont 40% au moins doivent faire partie des troupes de combat.

- Il faut lancer le **renouvellement de l'armée de l'air**.
- Le **rôle de la protection de la population** dans les missions d'appui doit être renforcé.

Recrutement / Instruction / Conduite

- **L'instruction doit être confiée aux cadres de milice.**
- Au moins les **deux tiers du commandement et des états-majors de conduite** doivent être occupés par des **cadres de milice**.
- Il faut éviter une **évolution larvée vers une armée professionnelle** via l'augmentation du nombre de militaires en service long ou des cadres professionnels supplémentaires.
- Une proportion de 30% de militaires en service long "volontaires" est **en contradiction évidente avec le principe de la milice**; elle est aussi complètement irréaliste.
- La **pratique du recrutement doit être adaptée** (conscription selon des aptitudes différenciées).
- Les **conditions-cadres des officiers de milice** doivent être améliorées.

2. Conclusion

Pour l'UDC, les **priorités de la politique de sécurité** jusqu'en 2012 sont les suivantes: **corriger les déficiences ainsi que garantir et améliorer la fonctionnalité de l'armée selon les bases légales en vigueur**. Par la suite, les principes de la défense nationale et de l'armée doivent être adaptés et appliqués selon les développements ci-dessus.

L'UDC rejette le rapport de politique de sécurité et le rapport sur l'armée dans leur forme actuelle et invite le Conseil fédéral à renoncer à l'adaptation correspondante des bases légales. **Le gouvernement a bien plus le devoir de planifier et de constituer le plus rapidement possible une armée de milice crédible et moderne sur la base d'une mission de défense clairement définie.**